

Règlement d'admission

UAPE

Age

L'âge d'admission des écoliers est de 5 à 12 ans. Ils sont accueillis de 7h30 à 9h00, de 11h00 à 13h30 et de 16h00 à 18h00. Durant les vacances scolaires ils sont accueillis à la journée si besoin.

Absences

Les parents sont tenus d'avertir l'éducatrice de l'absence de leur(s) enfant(s) 24 heures à l'avance pour les imprévus et en cas de maladie le jour même avant 8h00. **Pour les vacances** les parents doivent avertir la structure **1 mois avant**. **Les absences non justifiées seront dues et facturées. Les absences lors des repas doivent être annoncées la veille avant 17h00**, en cas contraire le repas sera facturé. En cas d'absences prolongées, et non justifiées, la place de l'enfant est gardée pendant au maximum 1 mois et facturée. Passez ce délai l'enfant est dès inscrit automatiquement.

Assurances

L'enfant doit être au bénéfice d'une assurance RC et maladie (copie à fournir)

Divers

Les parents peuvent s'informer de ce qui se passe à l'UAPE auprès de l'éducatrice présente. Tout changement d'adresse, de vie, réclamations, sont à adresser à la responsable. Les parents doivent remplir un formulaire d'inscription après avoir pris connaissance du présent règlement, auquel ils sont dès lors soumis.

Déjeuner

Les enfants fréquentant l'UAPE ont la possibilité de déjeuner sur place. Le **déjeuner** est fourni par l'UAPE pour un prix de **3.-**

Dîner

Le repas de midi est cuisiné par l'éducatrice présente. Il est équilibré et comporte un féculent, des protéines et des légumes. **Le prix du repas est de 8.-**

Fréquentation

Pour favoriser une bonne intégration de votre enfant, il est souhaitable qu'il fréquente régulièrement l'UAPE ceci afin de lui permettre de participer aux différentes activités.

Goûter

Votre enfant a la possibilité de faire une pause goûter à 16h00. Pour cela prévoyez une petite collation qu'il amènera lui-même. Les boissons sont offertes par l'UAPE

Horaires

L'UAPE est ouverte de 7h30 à 9h00 de 11h00 à 13h30 et de 16h00 à 18h00. Fermée le mercredi après-midi.

Inscription

Tous les enfants sont inscrits pour leurs jours de présence. Deux places de dépannage sont gardées pour les imprévus. Il serait néanmoins souhaitable d'avertir la personne présente au minimum un demi-jour avant la date prévue de la venue de l'enfant.

Objets personnels

A son arrivée, chaque enfant apporte :

- une paire de pantoufles
- des habits de rechange si nécessaire

Santé

« Les Moussaillons » accueillent les enfants en bonne santé. En cas de maladie de votre (vos) enfant(s), vous êtes tenus de le garder à la maison, afin d'éviter la transmission de celle-ci. Si un enfant est malade ou accidenté aux « Moussaillons », la responsable, prend immédiatement contact avec les parents. S'il est impossible de les atteindre, l'éducatrice prendra les dispositions nécessaires. Les parents sont rendus attentifs, au fait que dans toutes communautés d'enfants, les maladies contagieuses sont inévitables, ceci malgré les précautions prises. Il est important de nous signaler toutes maladies contagieuses et surtout la rubéole. Les allergies et les régimes alimentaires doivent être signalés.

Sécurité

Pour la sécurité de votre (vos) enfant(s) signalez à l'éducatrice présente, si c'est une tierce personne qui vient le(s) chercher. Celle-ci sera munie d'un mot de votre part.

Tarifs.

Inscription annuelle à l'Association 50.-
Le prix de l'heure est de 6.- 7.- pour les hors commune
La prise en charge de midi avec le repas 22.- 24.- pour les hors commune
Le déjeuner 3.-
Journée complète : 60.- 70.- pour les hors commune
Des abonnements sont en vente, payable directement à l'UAPE
Les factures sont à régler pour le 20 du mois courant.

L'heure entamée est une heure due.

20% de rabais pour le 2^{ème} enfant et les suivants de la même famille
5% de rabais pour les enfants fréquentant au minimum 5 demies journées la structure

Association

Les parents font partie d'office de l'Association «Les P'tits Moussaillons » qui gère administrativement la garderie. C.F. Les statuts de l'Association.

Vous souhaitez soutenir l'association par un don ?

Un seul numéro de compte

Banque Raiffeisen
1869 Massongex
19-4585-6
A l'att. De Mme Da Silva Stéphanie
CH 8060 6000 0012 1358 2